

Hygiène du travail - version Managers

MODULE DE FORMATION EN E-LEARNING

Public

Ce module s'adresse aux managers, aux managers de proximité...

Prérequis

- Ordinateur / tablette / smartphone
- Navigateur Internet (Windows/Mac)
- Nos modules sont développés en HTML5. Mise à disposition sur demande d'une version Flash. (Technologie non maintenue par les navigateurs récents.)

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera, notamment, capable de :

- connaître les notions de dangers et de risques liés au manque d'hygiène ;
- identifier les nuisances présentes dans votre environnement de travail ;
- connaître les principales mesures pour préserver votre santé et votre bien-être au travail ;
- prendre conscience de l'importance du management dans le cadre de l'hygiène du travail.

Média

Ce module est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D / 3D, photographies.

Durée : 20 minutes

Tarif : nous consulter*

Généralités

L'hygiène du travail permet de limiter les risques liés aux nuisances (physiques, chimiques, biologiques...) présentes dans l'environnement de travail. L'hygiène du travail repose à la fois sur l'utilisation par les salariés d'équipements adaptés mais également sur les comportements individuels, pour limiter la contamination de l'environnement de travail (nettoyage du poste de travail, hygiène individuelle, respect des consignes...). Ce module permet de sensibiliser les managers à l'importance de l'hygiène du travail pour limiter les nuisances et ainsi, protéger la santé et assurer le bien-être de l'ensemble du personnel.

Ce module est sous-titré pour les sourds et malentendants



Contenu du Module

Partie 1 : Formation

- Chapitre 1 : Qu'est-ce que l'hygiène du travail ?
- Chapitre 2 : Les mesures d'hygiène
- Chapitre 3 : Le rôle du manager

Partie 2 : Évaluation

À l'issue de chaque chapitre, la formation est complétée par une synthèse de l'essentiel à retenir. Ensuite l'apprenant est évalué.

Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation notée des résultats de la formation
- Évaluation de satisfaction de la formation
- Attestation de formation si les compétences sont validées.